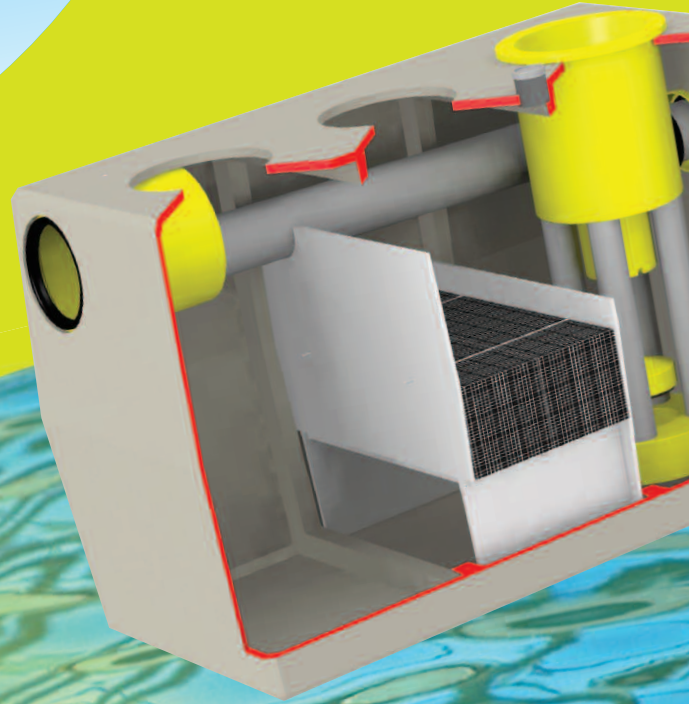
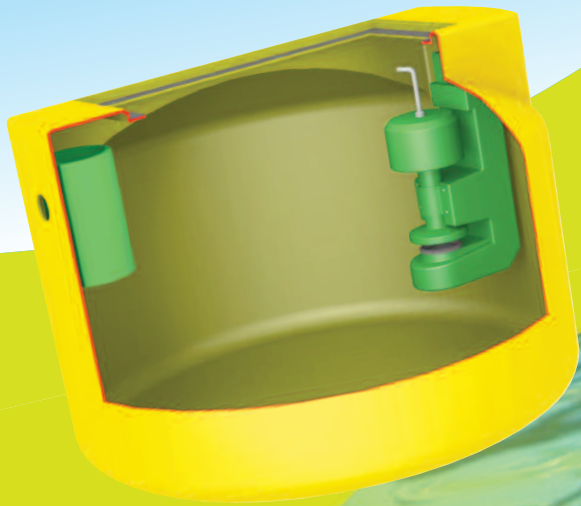


# Séparateurs de liquides légers de graisses



L'eau est une véritable  
richesse, à la fois  
précieuse, fragile  
et limitée.

Il est de notre devoir de nous  
préoccuper du devenir des eaux  
polluées, sans oublier les eaux  
pluviales, pour en assurer l'évacuation  
et le rejet dans le respect des  
exigences de la santé publique,  
de l'environnement et de la qualité  
de la vie.

Les dispositions de la loi sur l'eau  
du 3 janvier 1992 ont pour objet  
une option équilibrée de la ressource  
en eau qui vise à assurer la protection  
contre toute pollution et la  
restauration de la qualité des eaux  
superficielles et souterraines.

L'article 37 de cette loi rend obligatoire  
l'installation d'un dispositif de  
traitement des effluents autres  
que domestiques.



**Sebico**

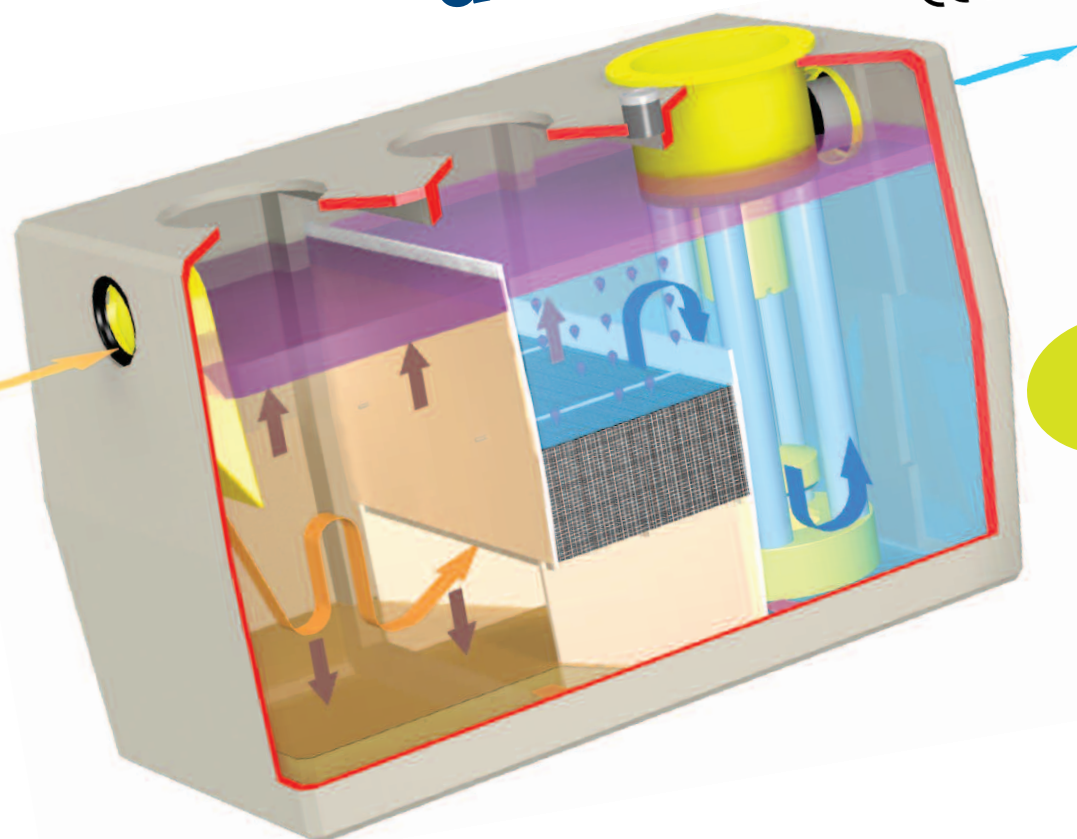
sebico.com

Nos produits sont conçus  
par notre bureau d'études  
et testés en laboratoire  
avec le concours de l'IG2E  
(Institut de Génie  
de l'Environnement et  
de l'Écodéveloppement)  
de Lyon, de façon à garantir  
des performances optimales  
de traitement.



# séparateurs de liquides légers

CE norme 858-1



## FONCTION

Le séparateur de liquides légers est destiné à séparer et à retenir les boues et les liquides légers contenus dans les eaux pluviales et usées. Il fonctionne par différence de densité entre l'eau et les hydrocarbures.

Les liquides plus légers que l'eau, montent en surface et sont piégés dans la chambre de rétention.

Il est toujours accompagné d'un débourbeur incorporé ou indépendant. Dans ce cas, il précède le séparateur.

Le séparateur est obligatoirement équipé d'un obturateur automatique à flotteur réglable, interdisant tout rejet accidentel.

## UTILISATION

Le séparateur de liquides légers est obligatoire pour le traitement des eaux de parkings, stations services, ateliers mécaniques, aires de stationnement, stations de lavage, casses-automobiles.

## CHOIX

La norme détermine la taille nominale des séparateurs par leurs performances hydrauliques suivant deux classes qui correspondent à la teneur résiduelle maximale d'hydrocarbures au rejet.

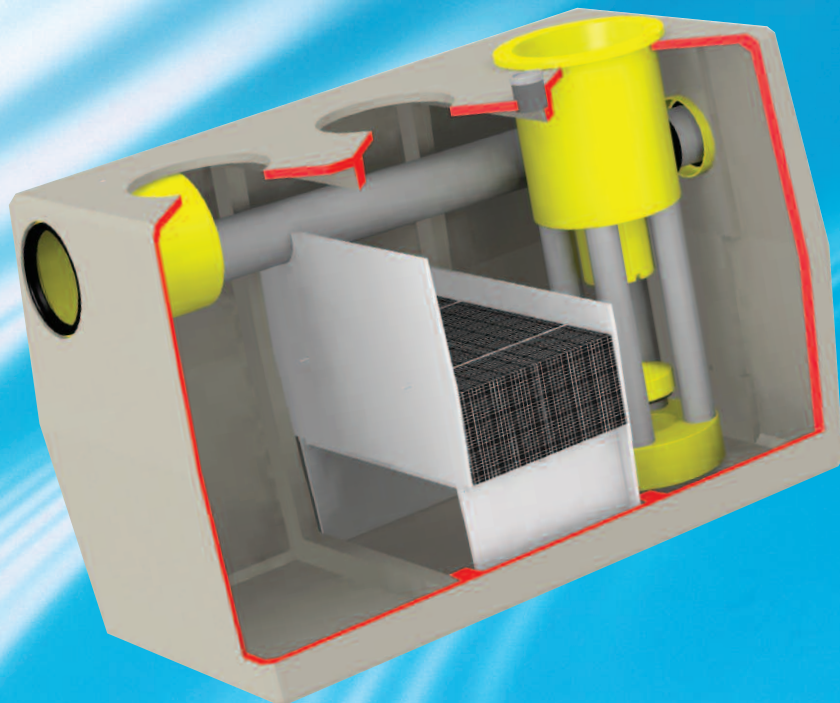
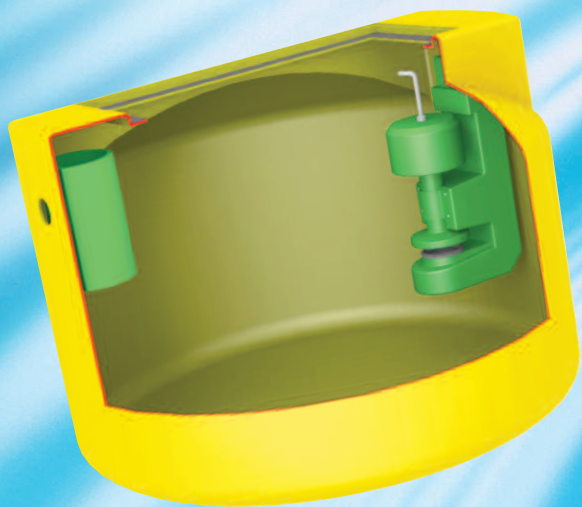
- classe 1 < 5 mg/l
- classe 2 < 100 mg/l

### Le choix du séparateur est fonction de plusieurs paramètres

- Teneur résiduelle avant rejet classe 1 ou classe 2.
- Débit d'eau à traiter.
- Surfaces couvertes ou découvertes.
- Densité des hydrocarbures à séparer.
- Quantité des hydrocarbures à séparer.
- Type d'effluent à traiter.
- Teneur en boues.

### Surfaces couvertes :

surface couverte	nombre de véhicules	taille nominale du séparateur
≤ 800 m <sup>2</sup>	≤ 40	1,5 l/s
≤ 1600 m <sup>2</sup>	≤ 80	3 l/s
≤ 2700 m <sup>2</sup>	≤ 135	5 l/s
≤ 3300 m <sup>2</sup>	≤ 165	6 l/s
≤ 4400 m <sup>2</sup>	≤ 220	8 l/s
≤ 5500 m <sup>2</sup>	≤ 275	10 l/s
≤ 7200 m <sup>2</sup>	≤ 360	13 l/s
≤ 8300 m <sup>2</sup>	≤ 415	15 l/s
≤ 11200 m <sup>2</sup>	≤ 560	20 l/s
≤ 14000 m <sup>2</sup>	≤ 700	24 l/s



## une gamme complète de séparateurs adaptés à vos besoins

- Taille nominale de 1,5 à 24 litres/seconde
- Appareils en béton ou en polyéthylène
- Appareils de classe 1 à coalescence\* ou de classe 2
- Avec ou sans débourbeur incorporé
- Avec ou sans compartiment de relevage incorporé

### Surfaces découvertes :

La taille nominale (débit l/s) du séparateur tient compte

- de la surface en m<sup>2</sup>
- de la pluviométrie moyenne annuelle de la zone géographique locale.
- du coefficient de ruissellement (perméabilité du sol).
- des pentes.



### \*LA COALESCENCE

La qualité de traitement d'un séparateur de classe 2 est dans certains cas insuffisante. Pour des rejets en milieu sensible, on privilégiera l'installation d'un séparateur de classe 1.

La qualité du rejet de nos séparateurs de classe 1 est garantie par l'utilisation d'un bloc lamellaire qui permet la coalescence.

La coalescence consiste à provoquer l'union de gouttelettes microscopiques d'hydrocarbures pour en former de plus grosses plus facilement piégeables par séparation.

*Le double pliage et la structure à courant croisé de notre bloc lamellaire et alvéolaire, apportent une haute résistance, une parfaite évacuation des boues et une grande surface d'échange qui favorise la séparation et la coalescence.*

# séparateurs de graisses

CE norme 1825

une gamme complète  
de séparateurs  
adaptés à vos besoins

## FONCTION

**Le séparateur de graisses a pour but d'éliminer les graisses animales et végétales des eaux de cuisine. Son fonctionnement est basé sur la différence de densité entre l'eau et les matières grasses.**

Il est toujours accompagné d'un débourbeur incorporé ou indépendant. Dans ce cas il précède le séparateur.

Les matières grasses sont piégées en partie haute de l'appareil. Le séparateur devra être de capacité suffisante pour refroidir les effluents en provenance des cuisines afin de faciliter la séparation.

## UTILISATION

Le séparateur de graisses est indispensable pour le traitement des eaux de cuisines collectives, laboratoires culinaires, boucheries, charcuteries...

## CHOIX DU MODÈLE

Nos appareils sont déterminés selon la norme DIN 4040 en tenant compte des paramètres suivants :

- débit d'eau à évacuer en l/s
- densité des graisses à traiter
- température des eaux
- quantité et nature des détergents
- quantité des graisses et autres matières en suspension

De façon plus pratique on peut adapter le tableau ci-contre si tous les facteurs précédents sont égaux à 1.

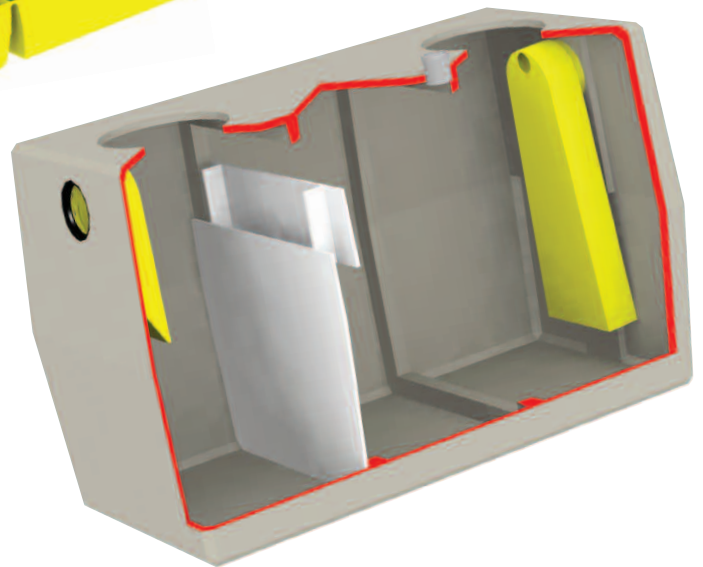
nombre de repas par jour	taille nominale du séparateur
--------------------------	-------------------------------

≤ 200	2 l/s
200 à 400	4 l/s
400 à 700	7 l/s
700 à 1 000	10 l/s
1 000 à 1 500	20 l/s

→ Taille nominale de 1 à 20 litres/seconde

→ Appareils en béton ou en polyéthylène

→ Avec ou sans débourbeur incorporé



**Sebico**  
sebico.com